



## ***Bordeaux soutient les jeunes associations***

Pour la cinquième année consécutive, la Ville propose le [Prix des jeunes associations](#), un appel à projets destiné à encourager et valoriser l'engagement des associations bordelaises de moins de 3 ans. L'action proposée, qu'elle soit pérenne ou ponctuelle, doit être novatrice et conçue au bénéfice des Bordelaises et Bordelais. Date limite de dépôt des dossiers le 24 novembre 2024.

Le Prix des jeunes associations offre un véritable parcours pédagogique à ses candidats et en particulier à ses lauréats : accompagnement au montage de projets, mise en réseau, appui dans la stratégie de communication, mentorat par d'anciens lauréats du prix... autant d'appuis que la Ville veille à mettre à la portée de toutes ces jeunes associations.

Cet appel à projets se veut au plus proche des besoins des associations, avec :

- Une enveloppe financière de 20 000 € et des soutiens accrus
- La valorisation de projets fiables et innovants
- Un accompagnement par le service Vie associative
- Des outils clés en main mis à disposition

Les projets éligibles seront examinés par un jury présidé par des élus de la Ville de Bordeaux et composé de partenaires experts, associatifs et d'anciens lauréats. Le jury sera sensible aux critères de sélection suivants : la pertinence de la proposition, l'originalité, l'innovation, la créativité du projet, le nombre de bénéficiaires du projet et la capacité de l'association à travailler avec d'autres acteurs et associations.

L'an dernier, pour la quatrième édition du Prix, 11 associations avaient été désignées lauréates sur 42 dossiers déposés. Leurs projets irriguent de nombreux domaines, dont l'entraide, la solidarité, l'environnement, la citoyenneté, l'insertion professionnelle, etc.

*Détails et inscriptions sur [bordeaux.fr](https://bordeaux.fr)  
Dossiers à retourner entre le 23 octobre et le 24 novembre 2024.*

**Service de presse**

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61 - Aude Boilley 06 64 14 91 73  
[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) 05 56 10 20 46 - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](https://bordeaux.fr)

